



AUTORISATION PARENTALE
Récupération enfants à l'école
ACTIVITES PERISCOLAIRES 2025-2026

Les séances débuteront à partir du 15 septembre 2025 pour un total de 30 séances hors vacances scolaires.

Je soussigné, *NOM et Prénom* :

autorise mon enfant : *NOM* *Prénom*

En classe de avec Mr ou Mme

- ❖ A quitter l'école de La Buisse à 16h20 ou la garderie à 17h selon l'activité, avec un intervenant de la MJC afin qu'il participe au cours de : *(cochez toutes les cases correspondantes)*
Attention 1 fiche par enfant !

- ☐ **Atelier créatif** à la MJC, le lundi de 16h20 à 17h50 (6/10 ans scolarisés en Primaire !)
- ☐ **Atelier Manga** à la MJC, le vendredi de 16h20 à 17h50 (à partir de 7ans)
- ☐ **Couture** à la MJC, le mardi de 17h à 18h30 (6/10 ans scolarisés en Primaire et inscrits à la garderie !)
- ☐ **Hip hop** à la MJC, le lundi de 16h20 à 17h20 (6/8 ans inscrits à la garderie !)
- ☐ **Hip hop** en salle socio, le mardi de 16h30 à 17h30 (9/10 ans inscrits à la garderie !)
- ☐ **Ecole d'athlétisme** à la MJC, le jeudi de 16h20 à 17h20 (6/9 ans scolarisés en Primaire !)

- ❖ Je m'engage à venir récupérer mon enfant sur le lieu de l'activité à la fin du cours.

SINON :

Je l'autorise à partir seul de l'activité après le cours oui ☐ non ☐

Je l'autorise aussi à partir avec : *(à noter également en ligne sur le Portail MJC)*

Nom&Prénom Tel :

Nom&Prénom Tel :

- ❖ Je m'engage à prévenir la MJC (soit par téléphone, soit par mail) au plus tôt, au cas où mon enfant serait absent où s'il y avait un changement d'organisation.

Fait à La Buisse le

Signature des parents :